**Cascadeur(euse)**

Date de publication :08/11/2024

**Familles de métiers**

Spectacle et création artistique

**Lieux et segments d’activités**

* Parcs d'attractions et parcs aquatiques
* Spectacles et activités artistiques

**Autres intitulés**

* Cascadeur(euse) équestre
* Voltigeur(euse)
* Doublure cascadeur(euse)

**Définition du métier**

Les productions artistiques présentées au sein des parcs et des sites culturels peuvent comprendre des scènes spectaculaires qui ajoutent de l'intensité aux spectacles, en mettant en scène des cascadeurs.

En accord avec la direction artistique et le metteur en scène, le/la cascadeur(euse) met au point, répète et exécute des scènes d'action : accidents, incendies, chutes… Chaque cascade est minutieusement analysée, découpée, mesurée et chronométrée à la seconde près par le/la cascadeur(euse) et les équipes du spectacle.

Le/La cascadeur(euse) s'assure de la qualité du matériel utilisé et de la sécurité du dispositif. Il/Elle prévoit les mesures d'urgence à prendre immédiatement en cas de problème.

Quelles que soient les précautions prises, ce métier reste dangereux et exige des aptitudes physiques et psychiques, un excellent sens de l'observation et le strict respect des consignes de sécurité.

**Particularités**

* Pic saisonnier
* Métier en contact avec le public

**Code ROME**

Arts du cirque et arts visuels

**Principales compétences métiers**

**Savoir-être professionnels**

* Etre vigilant et attentif en permanence
* Faire preuve de flexibilité et d'adaptabilité
* Faire preuve de rigueur et de précision
* Faire preuve de créativité

**Compétences techniques**

* Anticiper les risques impliqués par la cascade
* Déterminer les différentes séquences d'une cascade
* Définir et préparer le matériel nécessaire à l'exécution de la cascade
* Interpréter un rôle dans les domaines de l'art du spectacle ou de l'audiovisuel
* Réaliser les exercices de préparation physique
* Préparer et réaliser des performances sportives
* Surveiller et veiller à la sécurité des pratiquants et à la bonne exécution des exercices sportifs
* Appliquer les règles de sécurité dans les pratiques et les tâches

**Accès à l’emploi**

**Niveau d’expérience requis**

Une première expérience dans le spectacle vivant est fortement souhaitée.

**Formation appréciée**

* Licence mention arts du spectacle
* Formations spécifiques assurées par des organismes professionnels liées au métier de cascadeur

**Mooc disponibles et ressources utiles**

France Compétences